

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - mardi 10 mai 2022

Travaux d'aménagement visant à réduire le risque d'inondation d'une soixantaine de maisons du quartier de l'Hospitalière à Serves-sur-Rhône

Ces travaux réalisés à Serves-sur-Rhône s'inscrivent dans le cadre du Programme d'Action pour la Prévention contre les Inondations (PAPI) élaboré par ARCHE Agglo.

La programmation de travaux «lourds» tels que les projets de gestion des inondations (Veunes, Bouterne, Torras ; ~10 millions d'euros sur 6 ans) ainsi que les projets de sensibilisation scolaire ou encore la réalisation de diagnostic de vulnérabilité sont inclus dans ce document cadre (PAPI 2018-2023) à l'échelle des bassins de la Veune, de la Bouterne et des petits affluents du Rhône et de l'Isère.

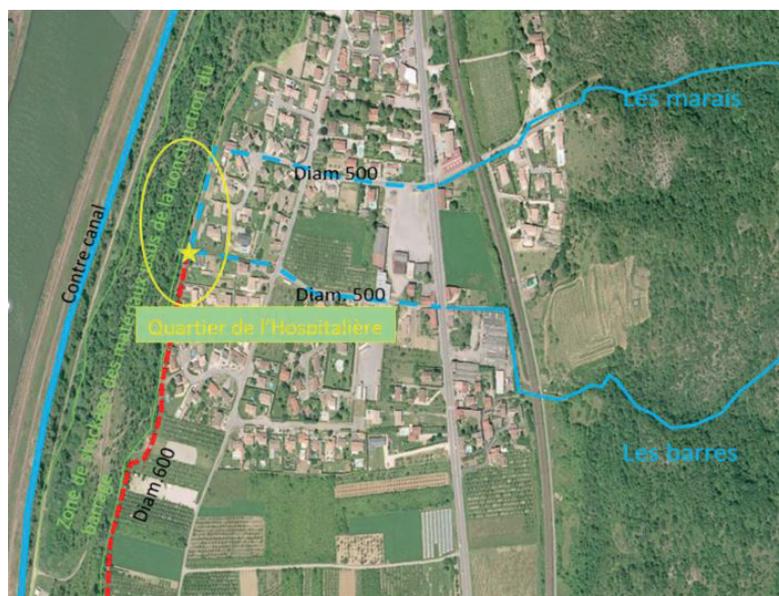
Configuration avant travaux

La commune de Serves sur Rhône a connu, suite aux événements pluvieux de septembre 2008 et 2013, l'inondation des lotissements du quartier de la plaine de l'Hospitalière.

Ces inondations ont été causées par les ruisseaux des Barres et des Marais qui prennent leur source sur la commune de Serves dans les coteaux à l'est du village et qui sont busés en aval de la RN7.

Leur section busée est de diamètre 500 mm. Ils confluent ensuite dans un regard dont la section de départ est d'un diamètre de 600 mm. Cette dernière d'une longueur de plus de 500 m se jette dans le contre canal du Rhône, après avoir contourné une zone de stockage de matériaux issus de la construction du barrage.

Cette incohérence hydraulique provoquait la surverse du regard et l'inondation d'une partie du lotissement de l'Hospitalière pour des crues supérieures à la cinquantennale.



- Cours d'eau
- - - Cours d'eau busés
- ★ Regard
- - - Buse sortie du regard

Configuration après travaux

Le nouvel aménagement est constitué d'un chenal de surverse creusé à travers les matériaux issus de la construction du barrage de la CNR puis d'un passage busé qui permet l'écoulement sous la chaussée qui longe le contre-canal du Rhône. Enfin, une descente en enrochements couplée à une fosse de dissipation permet de diriger les écoulements dans le contre-canal du Rhône.

L'aménagement permet maintenant d'évacuer le surplus du débit ne pouvant pas transiter par la buse de diamètre 600 et qui inonde le quartier de l'Hospitalière.



Déroulement du du chantier

Préparation du terrain par le service Rivières

Les travaux de déboisement préalables au terrassement ont été réalisés en régie par l'équipe Rivière en février 2022. Il a fallu débroussailler toute l'emprise du chantier et couper une centaine d'arbres.



Travaux de terrassement

Le chenal a ensuite été creusé à travers la zone de stockage de matériaux (butte) issue de la construction du barrage de Gervans en 1970. Il permet d'évacuer l'eau issue du déversoir d'orage. Il aboutit sur une descente d'eau enrochée qui dirige les écoulements dans le contre-canal du Rhône. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise « Des Littes – Boisset TP ». Les travaux de terrassement ont duré 5 semaines.

Les déblais, en accord avec la CNR, ont pu être stockés sur une plate-forme à proximité du chantier (200 m), diminuant fortement le coût du chantier et son empreinte Carbone.

Montant des travaux
65 000 €

Partenaire technique : CNR

Partenaire financier : l'Etat via le «Fond Barnier,
50% des dépenses

Aménagements en cours d'étude pour réduire encore le risque inondation sur la commune

Ces travaux constituent une première étape dans la protection de Servas-sur-Rhône contre les inondations des ruisseaux des Barres et des Marais. Ces deux ruisseaux débordent en amont de la RN7 et se répandent dans le village. Afin de limiter ces débordements et surtout leurs conséquences, Arche Agglo lancera une étude de faisabilité pour la réalisation de bassins de rétention qui devront stocker environ 15 000 m³. Cette étude est d'ores et déjà intégrée dans l'avenant du PAPI qui est en cours de rédaction.

